



Mis à jour le 17/04/24

# “ COIFFEUR & CHEF D'ENTREPRISE 2 VISIO” 2 JOURS

**Horaires :** 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Effectif maxi. :** 15 personnes

**Public concerné :**

Stage destiné aux coiffeurs souhaitant se perfectionner dans la gestion et la rentabilité d'entreprise .

**Prix de la formation :**

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé et connaître votre éligibilité de financement par les organismes attribués en fonction de votre statut.

**Objectifs :**

A l'issue de cette formation le stagiaire sera capable de :

- Rémunérer juste et bien vos collaborateurs : salaire et vente
- Créer les règles : tenue, non-concurrence, objectifs de prestation et de vente
- Connaître les clauses du contrat de travail, être en règle avec la convention collective
- Manager vos collaborateurs, organiser des challenges, intégrer un nouveau collaborateur
- Contrôler l'excellence du service grâce aux clients mystères
- Réaliser d'un plan de route : communication, formations, vacances, trainings

**Prérequis :**

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

**Président Directeur Général :** Stéphane AUGER

**Responsable des formations :** Audrey DUPONT

**Programme du stage :** Ce stage se déroule en un module de 2 jours, 14 heures de formation.

**Méthodes pédagogiques :**

- L'analogique
- L'interrogative
- La magistrale

**Matériel utilisé :**

- Travaux pratiques réalisés à distance
- Classe virtuelle synchrone, connexion via extranet redirigé sur Zoom
- Partiellement en digital E-learning via la plateforme extranet
- Dossier support stagiaire téléchargé par chaque stagiaire sur leur espace extranet.
- Mise en avant des points les plus importants en partage d'écran.

**STEPHANAUGER.COM – TETE D'AFFICHE**

153 AVENUE ANDRÉ CITROËN ZAC LA PALUD 83600 FREJUS

04 94 454 438 [www.tetedaffiche.com](http://www.tetedaffiche.com) • [stage@tetedaffiche.com](mailto:stage@tetedaffiche.com)

Numéro d'enregistrement : 938 303 69 083 , cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 48435843700032 • SIRET 484 358 437 000 32



**Modalités d'évaluations :**

Une évaluation sous forme de questionnaire est effectuée par chaque stagiaire avant et après la formation. Il y a également un QCM en cours d'acquisition des connaissances par jour.

**Modalité d'accès à la formation :**

Par téléphone ou sur notre site internet.

La partie non prise en charge doit-être réglée à la réservation du stage pour confirmer l'inscription. Pour toutes réservations non réglées au minimum 10 jours avant le stage, l'inscription ne sera pas prise en compte.

**Délai d'accès :**

Entre 6 mois et 10 jours avant le début de la formation.

**Les conditions d'annulations :**

La partie non prise en charge, ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

Par le bénéficiaire : 50 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

Pour toute annulation inférieur 50 jours

- De 50 à 30 jours avant la date du stage : l'intégralité de la partie non prise en charge ainsi que 25% de la partie prise en charge
- De 29 à 15 jours avant la date du stage : l'intégralité de la partie non prise en charge ainsi que 50% de la partie prise en charge
- De 14 à la date du stage : l'intégralité de la partie non prise en charge ainsi que 100% de la partie prise en charge et cela sans aucune contrepartie ni prise en charge possible ; sous aucune forme que ce soit et non déductible des frais de formations professionnelles.

Nous proposons une assurance annulation de 13 € par jour de stage, par personne, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation du bénéficiaire :

- D'être exonéré de la facturation de la partie prise en charge jusqu'à 4 jours avant la formation.

Par l'organisme de formation : Un avoir d'une validité de 6 mois sur les sommes versés de la partie non prise en charge. L'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue.

Voir Conditions générales de vente : <https://tetedaffiche.com/cgv/>

TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP  
(Réfèrent Handicap : Cécile CHANARD - [cecile@tetedaffiche.com](mailto:cecile@tetedaffiche.com) )

**STEPHANAUGER.COM – TETE D'AFFICHE**

153 AVENUE ANDRÉ CITROËN ZAC LA PALUD 83600 FREJUS  
04 94 454 438 [www.tetedaffiche.com](http://www.tetedaffiche.com) • [stage@tetedaffiche.com](mailto:stage@tetedaffiche.com)

Numéro d'enregistrement : 938 303 69 083 , cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état  
SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 48435843700032 • SIRET 484 358 437 000 32



Mis à jour le 17/04/24

# “ COIFFEUR & CHEF D'ENTREPRISE 2 VISIO” 2 JOURS

**Horaires :** 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

**Effectif maxi. :** 15 personnes

## PROGRAMME DU STAGE

*Ce stage se déroule en un module de 2 jours, 14 heures de formation*

### **Jour 1 :**

#### **09H00 – 09H30 :**

Accueil et présentation  
Questionnaire  
Déterminer les attentes

#### **09H30 – 10H45 :**

Comment rémunérer ses collaborateurs  
Revente - 13ème mois  
Le contrat

#### **10H50 – 11H00 : PAUSE**

#### **11H00 – 12H30 :**

Les enjeux  
Les objectifs  
Management des collaborateurs

#### **12H30 – 13H30 : REPAS**

#### **13H30 – 15H :**

Challenge

#### **15H – 17H :**

E-learning

#### **17H00 : FIN**

**STEPHANAUGER.COM – TETE D'AFFICHE**

153 AVENUE ANDRÉ CITROËN ZAC LA PALUD 83600 FREJUS

04 94 454 438 [www.tetedaffiche.com](http://www.tetedaffiche.com) • [stage@tetedaffiche.com](mailto:stage@tetedaffiche.com)

Numéro d'enregistrement : 938 303 69 083 , cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 48435843700032 • SIRET 484 358 437 000 32



## **Jour 2 :**

### **09H00 – 10H45 :**

Retour sur les points importants de la veille  
Les règles d'intégration d'un nouveau collaborateur  
Mise en place  
Le contrôle et la stabilité  
Les clients mystère

### **10H50 – 11H00 : PAUSE**

### **11H00 – 13H :**

Les points de non-compréhension  
La vision de nos salons d'ici 10 ans  
Avec ou sans RDV ?  
Le cercle vicieux de la non-délégation  
Réalisation d'un plan de route

### **13H – 14H : REPAS**

### **14H – 16H45 :**

E-learning

### **16H45 – 17H00 :**

Débriefing de la journée  
Vérification des attentes  
Réponse au questionnaire pour le suivi pédagogique  
Remise de diplôme .

### **17H00 : FIN**